Grille d'analyse du changement de destination d'un bâtiment en zone agricole ou naturelle

Commune: RIBERAC

Date: Février 2024

Rappel de la réglementation :

Art L.151-11 du CU: « Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut : 1° Autoriser les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière du terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ; 2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. »

Zonage du bâtiment dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

A - Zone Agricole

Renseignements concernant le bâtiment

Référence cadastrale (section et numéro – joindre un extrait cadastral avec <u>localisation précise du</u> <u>bâtiment concerné</u>) : AC 89

Le bâtiment est-il raccordé?

0	à une route suffisamment dimensionnée ?	Oui	x	Non	0
0	au réseau public d'eau potable en capacité suffisante?	Oui	x	Non	0
0	au réseau d'électricité en capacité suffisante ?	Oui	x	Non	0
0	au réseau de téléphone en capacité suffisante ?	Oui	x	Non	0
0	à un réseau d'assainissement ?	Oui	0	Non	X
0	sinon, existe-t-il un assainissement autonome ?	Oui	x	Non	0
Le pro	priétaire actuel est-il un exploitant agricole ?	Oui	0	Non	x
•	si oui est-il proche de la retraite ?	Oui	0	Non	0
	 si oui, un repreneur est-il prévu ? 	Oui	0	Non	0

Le bâti	iment est-il actuellement utilisé à titre agricole ?	Oui	0	Non	x	
si le bâtiment a perdu sa vocation agricole :						
•	Depuis quand ? Définitivement ? Oui x Non O					
Etat du	u bâtiment ? (merci de joindre une (des) photo (s))					
•	Description sommaire de l'état du bâtiment : Le bâtiment est actuellement habité. Il s'agit d'une maison d'ha Les murs porteurs du bâtiment sont-ils présents ? Oui. La toiture est-elle encore présente en totalité ? Oui. La construction est-elle réalisée en architecture traditionnelle ? Autre style de construction (préciser l'intérêt patrimonial) :	' Cf phc	oto			
	e est la nouvelle destination envisagée du bâtiment :					
	abitation				X	
	rtisanat et activités de services (local artisanal, médecin, banque) ôtel				x O	
	utre hébergement touristique (gîte, chambres d'hôtes)				0	
	quipements d'intérêt collectif et services publics (précisez lequel)				0	
,	utres activités des secteurs secondaires et tertiaires (industrie, er		, burea	u, pr	écisez	
	equel :)	•	,	, ,	0	
• Cc	ommerce (précisez lequel :)		0	
L'envir	ronnement du bâtiment :					
•	Nature des bâtiments proches (à moins de 200m) :					
	o Habitation x					
	 Exploitation agricole O quel type de bâtiment (bâtiment d'élevage, hangar de s 	tockad	۸ ۱ ۵			
	Autre O (préciser):	_				
•	Les terres entourant le bâtiment (à moins de 100m) :		••••••	•••••	••••••	
	Leur nature					
	■ Cultures x					
	Prairiesx					
	Landes/terres en friche					
	Autre x (préciser) : jardin					
	 Même propriétaire ou exploitant que le bâtiment ? 	Oui	0	Non	0	
	 Ces terres sont-elles aujourd'hui exploitées par un agr 	iculteu	r ? NOI	N		

sous quel mode de faire-valoir?

	•	Fermage/métayage		0			
	•	Autre O	(préciser) :		•••••		
0	De l'ér	oandage est-il i	éalisé sur les te	erres environnantes ? Qui O	Non	x	

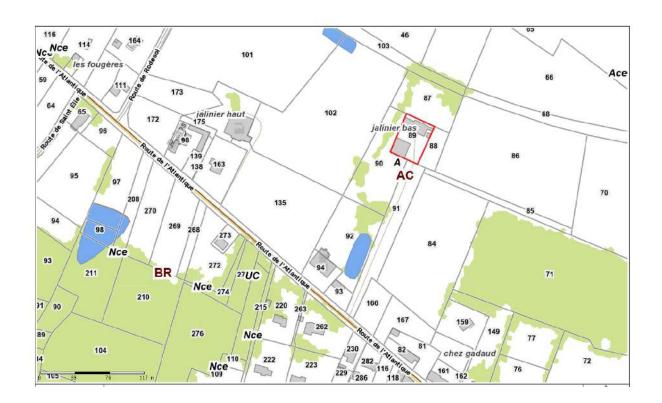
Observations complémentaires (à compléter éventuellement pour tout complément ou précision nécessaire)

Le projet consiste à avoir un usage mixte pour le bâtiment.

Le bâtiment actuel est depuis toujours une maison d'habitation. En raison de l'achat de cette habitation par un médecin généraliste, celle-ci souhaite y faire également son activité professionnelle.

Ainsi, le bâtiment aurait un usage mixte : habitation et cabinet médical par un médecin généraliste inscrit à l'ordre des médecins.

Plan cadastral



Plan de situation



Photos du bâtiment objet du changement de destination



